

# DÉCODER LE MONDE

CHAQUE MOIS, UN SUJET LIÉ À L'ACTUALITÉ DES DROITS HUMAINS OU À L'ÉVOLUTION DE NOS SOCIÉTÉS, À DISCUTER DANS VOTRE GROUPE AMNESTY.

SEPTEMBRE 2025

Amnesty International appelle les gouvernements à démanteler les géants de la technologie, estimant dans un nouveau rapport que la domination d'entreprises comme Google, Meta ou Apple représente une « urgence en matière de droits humains ».

Une idée d'article pour un prochain *DcoD le monde* ? Envie qu'on y aborde telle thématique ?

Adressez propositions et requêtes à [acaudron@amnesty.be](mailto:acaudron@amnesty.be)

## AMNESTY LANCE UN RAPPORT INTITULÉ « ROMPRE AVEC LES GÉANTS DE LA TECHNOLOGIE »

Amnesty International publie un nouveau rapport intitulé *Breaking up with Big Tech* (« Rompre avec les géants de la technologie ») qui appelle les gouvernements à limiter le pouvoir des géants de la technologie afin de protéger les droits humains.

Les cinq grandes entreprises de la tech que sont Alphabet (Google), Meta, Microsoft, Amazon et Apple exercent une influence extraordinaire sur les infrastructures, les services et les normes qui façonnent notre vie en ligne. Ces entreprises dominent des secteurs clés de l'Internet, des moteurs de recherche et des médias sociaux aux boutiques d'applications et à l'informatique en nuage. Leur pouvoir largement incontrôlé dans divers secteurs du numérique fait

peser de graves risques sur le droit à la vie privée, le droit à la non-discrimination, la liberté d'opinion et l'accès à l'information.

Le rapport explique comment ces grandes entreprises technologiques ont bâti leur pouvoir, comment elles le maintiennent et comment elles s'efforcent à présent de le consolider davantage encore dans les domaines émergents de l'intelligence artificielle.

**“Ces quelques entreprises agissent dans le domaine du numérique comme des propriétaires qui déterminent la forme de nos interactions en ligne.**

Hannah Storey, conseillère en matière de plaidoyer et de politique relative à la technologie et aux droits humains à Amnesty International.

« Il est essentiel de s'attaquer à cette domination, non seulement pour des questions d'équité du marché, mais aussi parce qu'il s'agit d'une urgence en matière de droits humains. Le démantèlement de ces oligarchies technologiques contribuera à créer un environnement en ligne équitable et juste. Ne pas s'attaquer à la domination des géants technologiques peut avoir de graves conséquences hors ligne, comme l'ont montré nos enquêtes sur le rôle de Facebook dans la guerre du Tigré en Éthiopie et le nettoyage ethnique des Rohingyas au Myanmar. »

Dans de nombreux pays, ces plateformes sont désormais tellement ancrées dans la vie quotidienne que la participation significative à la société dépend désormais de l'utilisation de leurs services. Cela leur confère un pouvoir énorme pour influencer le discours public et contrôler les flux d'informations.

Les cas recensés de suppression de contenu, de pratiques de modération incohérentes et de biais algorithmiques soulignent les dangers liés au fait de laisser quelques entreprises dominer la sphère publique numérique.

Aux termes du droit international relatif aux droits humains, les États ont l'obligation de respecter, protéger et réaliser les droits humains, notamment avec la réglementation et en recourant à d'autres mesures pour contrôler le pouvoir des entreprises.

C'est la première fois qu'Amnesty International publie un rapport de cette nature afin de souligner que les États doivent de toute urgence s'attaquer au problème du pouvoir incontrôlé de ces entreprises technologiques.

Le 12 août 2025, Amnesty International a transmis à Meta, Google, Amazon, Microsoft et Apple un résumé des conclusions présentées dans son rapport. Meta et Microsoft ont répondu par écrit ; leurs réponses ont été intégrées au rapport. Google, Amazon et Apple n'avaient pas encore répondu au moment de la publication.

Des instances de régulation et des organisations de la société civile à travers le monde ont pris diverses mesures pour tenter de régler ce problème.

Amnesty apporte son soutien à ces initiatives en publant cette approche fondée sur les droits humains en ce qui concerne le droit de la concurrence et le pouvoir des marchés.

Les États et les autorités de la concurrence devraient utiliser la législation relative à la concurrence en tant qu'outil au service des droits humains. Les États devraient aussi enquêter et sanctionner les comportements anticoncurrentiels qui portent atteinte aux droits humains, empêcher la capture réglementaire et empêcher la formation de monopoles nuisibles.

Le rapport recommande aux États, entre autres mesures :

- d'enquêter sur les grandes entreprises technologiques au sujet des pratiques anticoncurrentielles qui portent atteinte aux droits humains ;
- de démanteler les entreprises dont le pouvoir monopolistique porte atteinte aux droits humains ;
- d'enquêter sur le secteur émergent de l'IA générative afin de déterminer quels sont les risques et les répercussions sur les droits humains liés aux pratiques anticoncurrentielles ;
- de bloquer les fusions et acquisitions qui risquent de porter atteinte aux droits humains ; et
- d'intégrer les considérations relatives aux droits humains dans les enquêtes et les décisions portant sur les pratiques anticoncurrentielles.